

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 31 juillet 2026

8 présents et 11 pouvoirs sur 24 adhérents (mais beaucoup adhèrent après l'AG).

Ouverture de la séance à 20h10.

1) Rapport d'activité d'août 2025 à juillet 2026

Micro centrale : le projet a été définitivement annulé par la justice, mais les élus de la Communauté de communes doivent encore voter l'abandon du projet. Le changement de majorité à la Communauté de communes (la maire de Chanteuges étant présidente) nous fait abandonner le gel de 2000 € pour remboursement des dépens de 2 particuliers à la Communauté de communes.

Exposition à l'abbaye : on a remplacé les 8 panneaux A1 sur les béals et sur le bac par 2 panneaux A1 sur les cabanes de vigne, par 2 panneaux A1 sur les fours, pigeonniers, abreuvoirs et métiers à ferrer, et par 8 belles photos A3 de Chanteuges. La grande carte A0 des chemins non goudronnés et les 4 panneaux A1 sur l'abbaye restent. La salle étant prise par d'autres activités du 13 juillet au 15 août, l'ensemble de l'exposition a été enlevée pendant cette période.

Chemins

- Le chemin rural que nous avons débroussaillé l'an passé entre le sud de la Gravière et le Chemin Grand qui était en dévers a été creusé au printemps pour être accessible à tous. La mairie devrait donner un coup de pelle mécanique sur la partie basse peu visible et bosselée. Nous avons convenu l'an passé de poser des pancartes aux deux extrémités, toujours à faire.

- On a préparé la description de 7 chemins de randonnée autour de Chanteuges (avec carte), disponibles à la mairie, chez Christiane, sur le site de la commune, partiellement sur Visorando, et un moment à l'abbaye. 2 autres descriptifs (Chanteuges-Langeac, St-Arcons-Beaune-Tatevin) ont été préparés mais la diffusion arrêtée car les habitants de Tatevin nous interdisent de passer sur leur propriété. Un 10^e descriptif (vallée de la Fioule) est prêt, mais l'effondrement d'un chemin et la ruine du pont sur la Fioule interdisent sa diffusion.

Publications : une brochure sur la Fête du Fouaï a été éditée à 50 exemplaires en novembre 2025. Les deux livres sur l'histoire de Chanteuges d'une part et sur l'histoire du bâti d'autre part ont été réédités (3^{es} éditions augmentées, 19,50 € l'exemplaire) à 51 et 33 exemplaires respectivement, en mai 2026. Ces trois publications sont disponibles chez Christiane et à la bibliothèque de la mairie.

2) Rapport financier au 31 juillet 2025

Les recettes et dépenses ne sont pas disponibles à l'AG mais communiquées par email le lendemain. Lors de l'AG 2025, on avait 6637 € en caisse. Les recettes durant les 12 mois écoulés se montent à 1754 € et les dépenses à 2348 €. Nous avons donc aujourd'hui 6043 € en caisse. À noter que nous avons reçu une subvention de 400 € au printemps de la commune : nous l'en remercions vivement ; l'impression de la brochure nous a coûté 231 € et celle des livres 865 €. Le bilan financier de toutes nos publications depuis les premières éditions en octobre 2023 est de +183 €. L'exposition nous a coûté 872 €.

3) Vote des rapports d'activité et financier

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité. Le vote sur le rapport financier se fera par email.

4) Projets

Béal : une remise en eau est souhaitée à l'unanimité, comme l'an passé, mais se pose la question du débit minimal dans le béal. On est plutôt pour détruire le dégrilleur, plutôt que d'en réduire la hauteur, et pour remplacer le barrage par une prise d'eau plus en amont. Manuel Fournier, adhérent et architecte, s'est proposé pour travailler sur le futur du béal. Il devrait venir à Chanteuges dans les jours qui viennent. On demandera aussi à SOSLV ses idées. Une fois plusieurs alternatives établies, on devrait en discuter collectivement.

Publications : on mettra le livre sur l'histoire de Chanteuges en vente à la Grenouille.

Chemins :

- On éditera les topo-guides des chemins de randonnée sous forme de feuilles A4 plastifiées avec le QR code de chaque randonnée sur le site de la commune et reliées, à disposer à l'abbaye, et si possible chez Christiane et chez le boulanger. À voir avec Jean-Philippe.

- Pour les randonnées passant à Tatevin, il y a d'une part un droit de marche pied ouvert aux randonneurs le long des cours d'eau de 2^e catégorie (comme l'Allier en aval de St-Arcons) de 3,50 m au-delà des eaux majeures, d'autre part une bande de terrain public entre l'Allier et les parcelles de Tatevin de 5 à 30 m de large où on pourrait établir un chemin. Une grande partie des parcelles au sud de Tatevin n'appartiennent pas au propriétaire de Tatevin, notamment la parcelle la plus au sud qu'il faut obligatoirement traverser. La Communauté de communes ayant le projet d'un chemin de randonnée le long de l'Allier, nous verrons avec elle.

- On va regarder si on peut réhabiliter deux chemins abandonnés : d'une part la partie de l'ancienne voie communale n°3 allant directement du Péroux à la rue de l'Enfer par l'est, surplombant la Gravière ; d'autre part le chemin rural allant du Pont Vieux au dernier virage du chemin du Passeur qui se situe nettement au-dessus du champ de Peyry.

- On proposera à la mairie un recensement communal des chemins ruraux afin que la commune les reconnaisse officiellement. CPP préparera le recensement avant de la proposer à la commune. Robert, Marie-Pierre et Danièle s'en occupent.

Photos : on envisage de mettre de belles photos couleur de Chanteuges actuel d'abord le long de la calade St-Marcellin (surtout sur la muraille de l'abbaye, mais se pose la question de son exposition au soleil), puis le long du chemin du Passeur et du chemin du Pirouri. À voir avec la mairie.

Futur du bourg de Chanteuges : un cabinet d'architectes a mené en 2024-25 une étude sur l'évolution du bourg avec trois réunions publiques. Les propositions qui en résultent sont consultables en mairie. Les adhérents sont invités à en prendre connaissance, pour que CPP se prononce éventuellement sur ces propositions.

5) Élection au CA

Bernadette Rabette démissionne pour raison de santé et Danièle Glotin arrive en fin de mandat. Cette dernière se représente et est réélue à l'unanimité.

Le CA se compose donc de : Valérie Gilbert, Danièle Glotin, Ivan Joumard, Robert Joumard, Marie-Pierre Tiberti, Jean Philippe Vidal.

6) Réunion du CA

Sont élus : Ivan Joumard président, Marie-Pierre Tiberti trésorière, Danièle Glotin secrétaire.

Fin de la séance à 22h 15.

Compte-rendu finalisé le 7 août 2026.